PORT DE CAPBRETON
PÊCHE & PLAISANCE

Compte rendu Conseil Portuaire du 29 juin 2023

Présents :

- Louis GALDOS, *représentant la Communauté de Communes MACS*
- Patrick LACLEDERE, *représentant la Commune de Capbreton (titulaire)*
- Jean-Yves SORIN, *représentant la Commune de Capbreton (suppléant)*
- Willy BORDESSOULLES, *représentant les navigateurs (titulaire)*
- Claude MOULIN, *représentant les navigateurs (titulaire)*
- Franck SOULAT, *représentant les navigateurs (suppléant)*
- Pierre Alexandre MARTINEZ, *représentant les services nautiques (titulaire)*
- Thierry BUISSON, *représentant les associations touristiques liées à la plaisance (suppléant)*
- Patrick MUZELLEC, *représentant la SNSM (titulaire)*

Excusés :

- Pierre FROUSTEY, *représentant la Communauté de communes MACS*
- Yannick CHEVALIER, *représentant les navigateurs (titulaire)*
- Didier HIZARD, *représentant les navigateurs (suppléant)*
- Sylvie BERGEROO et Jean Luc DELPUECH, *représentant le Conseil Départemental 40 (titulaire et suppléant)*
- Thomas LETHIERRY D'ENNEQUIN, *représentant la C.C.I des LANDES (titulaire)*
- Françoise BRARD, *représentant la C.C.I des LANDES (suppléant)*

Assistés de M. Guillaume BAUDOIN, DGS de la Communauté de communes MACS, Mme FAURE, chef du service port et lac, Mme BEGARDS, MM LACOUETTE et OLLIVIER, service port et lac et de Denis DUPOUY, cellule développement territorial.

Ouverture de la séance à 11h15 par Louis GALDOS

L. GALDOS démarre le conseil portuaire par remercier l'ensemble des participants pour le bon déroulement et la réussite de la fête de la mer.

Jean Claude OLLIVIER fait un point sur les travaux et précise que le contrôle des anodes a été fait par la société Bac Corrosion Control ; les anodes fonctionnent bien et le contrôle annuel est nécessaire et sera fait.

P.A. Martinez prend la parole et précise la nécessité de faire du préventif ; J.C. OLLIVIER réponds que le contrôle annuel qui sera fait correspond bien à du préventif.

L. GALDOS précise ensuite que les travaux de la salle inter association sont terminés. Elle est régulièrement occupée, suite à la remise des clefs qui a été faite à chaque association lors d'une réunion qui s'est tenue le 15 mai 2023. Une réunion est prévue avec les associations le 30 juin pour échanger sur la fête de la mer et sur les éléments vus en conseil portuaire.

DRAGAGE DU BASSIN PORTUAIRE

J.C. OLLIVIER que le dossier sera présenté en bureau communautaire le 5 juillet 2023 ; nous n'aurons pas d'informations avant cette date.

Une demande est faite afin d'avoir une bathymétrie à la fin des travaux : J.C. OLLIVIER précise qu'il y en aura une en début, 1 en cours de travaux et 1 en fin de travaux. Fabienne FAURE précise qu'habituellement, les bathymétries sont faites régulièrement.

Monsieur BORDESSOULLES demande si l'appel d'offres est ouvert au niveau européen ? étranger ? Guillaume BAUDOIN répond positivement et rajoute que cela était déjà le cas précédemment ; la passe a été draguée par une entreprise étrangère (hollandaise).

Monsieur LACLEDERE prend la parole et demande la date prévue des travaux : J.C. OLLIVIER précise que le démarrage des travaux est autorisé à partir du 01er octobre 2023 sur l'autorisation reçue (cf arrêté).

Des éléments complémentaires pourront être précisés après le 5 juillet, date du bureau communautaire.

PROJET PORT D'AVENIR

Ensuite, L. GALDOS présente Denis DUPOUY et ses missions sur le projet « port d'avenir ».

D. DUPOUY détaille le service qu'il a intégré à la C.C. MACS et ses missions sur le projet port d'avenir : cellule développement territorial liée au projet de territoire qui a pour but de maintenir la qualité de vie sur le territoire MACS malgré, entre autre, l'accroissement de la population.

Il précise ensuite que le port de Capbreton est un sujet phare du projet de territoire avec la fin de concession et explique les dossiers d'appels à candidature fonction des besoins pour nos plaisanciers. Le bureau d'études a été choisi et les phases de concertation sont en cours avec l'ensemble des acteurs du port. Ces phases ont pour but de connaître les réels besoins des usagers et également de permettre de faire des choix pour les prochaines installations sur la zone technique.

Les prochaines étapes dans ce projet : rendez-vous plutôt « techniques » sur les dossiers et, en septembre 2023, retour sur le projet avec les éléments stratégiques qui seront mis en place en tenant compte des contraintes urbaines présentes sur Capbreton. Il faut garder en tête l'idée générale de ce projet : adapter aujourd'hui les services aux besoins des usagers en occupant au mieux les espaces.

Monsieur BORDESSOULLES interpelle les services en précisant que le port est un dossier mais qu'il faut développer aussi les services de la commune de Capbreton qui apparaissent un peu « vieillots ». Monsieur le maire de Capbreton prend la parole pour répondre et précise qu'il est effectivement nécessaire de réaménager certains secteurs. Les études sont en cours, les travaux se font par tranche avec des projets cohérents et sur plusieurs années. La partie voirie entre le ponton G et le quai bonamour est en cours. Les autres phases se concrétiseront ultérieurement. Il y a également le confortement des quais en collaboration avec la CC MACS, rajoute Monsieur le maire qui tient à remercier la CC.

PORT DE CAPBRETON
PÊCHE & PLAISANCE

PROJET ZONE TECHNIQUE

Pierre Alexandre MARTINEZ revient sur le projet de la zone technique et demande si, sur le calendrier engagé pour la zone technique, il y a une période de transition pour les pros y travaillant ? D. DUPOUY répond que ce sera l'objet des prochaines réunions avec le bureau d'études. L'objectif restant de moderniser sans stopper les services.

D. DUPOUY rajoute que la mise en concurrence sera obligatoire.

P.A. MARTINEZ demande s'il y aura de nouvelles réunions avec le bureau d'études avant la mise en concurrence ? Réponse de D. DUPOUY : oui et également un travail de sourcing. Il précise également qu'il sera nécessaire d'être efficient sur l'étude menée.

P.A. MARTINEZ revient sur l'aspect technique du projet et précise qu'il est nécessaire d'entendre les professionnels avec leurs connaissances techniques qui apparaissent importantes. Il ajoute également un point sur la destruction des immeubles : pourquoi ne pas les conserver ? L. GALDOS précise qu'aucun scénario ne sera mis de côté et que le bureau d'études fera le meilleur choix avec l'ensemble des éléments qu'il aura recueilli suite à la concertation.

Monsieur le maire intervient en précisant que le contrat existant est le document de base du travail de la Communauté de communes et qu'il est précisé dessus la destruction de tous les biens construits sur la zone technique au terme de la période du contrat de concession. Il est donc bien évident que c'est un des scénaris à prendre en compte. De plus, il précise que la zone technique a vraiment besoin d'être réhabilité, quel que soit les choix. C'est un réel constat.

Monsieur BORDESSOULLES valide et précise que les plaisanciers ne peuvent pas intervenir dans ces choix dans la mesure où il y a un contrat et qu'il faut respecter les termes de celui-ci.

Pour revenir sur le projet « port d'avenir », D. DUPOUY précise que l'ensemble des projets menés sont fait dans le seul but de rendre le port plus moderne.

Monsieur le maire précise que la zone technique reste une priorité.

INFORMATIONS DIVERESES

L. GALDOS précise que la fête de la mer s'est bien déroulée avec une belle journée au cours de laquelle la météo était au rendez-vous. Il rajoute que la programmation de la prochaine fête du chipiron est en cours.

Il ajoute que les pêcheurs bénéficient désormais de leurs 15 jours de stationnement gratuit tout au long de l'année.

Monsieur BORDESSOULLES prend la parole et demande s'il est possible d'avoir une tarification spéciale pour les longs stationnements (dans le cadre de gros travaux) ? L. GALDOS répond qu'un constat sera fait auprès des autres ports sur cette question et qu'une réponse à cette problématique sera apportée.

F. FAURE présente le CA 2022 et le budget prévisionnel 2023 (dépenses et recettes des 2 sections).

Monsieur BORDESSOULLES demande quel est le montant prévu dans le BP pour les travaux de la zone technique après la fin de concession ? F. FAURE précise que chaque occupant aura, à sa charge, une redevance en 2 parties : 1 part fixe et 1 part variable. Le but étant d'avoir des recettes optimisées pour financer les travaux sans les faire supporter aux plaisanciers du port de Capbreton.

PORT DE CAPBRETON
PÊCHE & PLAISANCE

Un point est fait avec l'ensemble des participants sur les volontés d'occupation des espaces, échanges sur les modalités, la mandature présente et future, les options pour la gestion du port et de la capitainerie.

F. FAURE fait un point sur les différents investissements en cours en 2023.

L. GALDOS rajoute que tous ces projets sont mis en place dans le cadre du projet « port d'avenir » dans un environnement vertueux et moderne.

Monsieur MUZELLEC demande si la VFH est à nouveau active ? réponse OUI elle a été réparée.

La séance est levée à 12H30.

Pour le président,
par délégation
Le vice-président

L. GALDOS

COMMUNAUTE DE COMMUNES MAREMNE ADOUR COTE SUD
PORT DE CAPBRETON
SERVICE PORT ET LAC